



Maison des associations
1a place des Orphelins
67000 STRASBOURG
president@litterature-alsace.com
secretariat@litterature-alsace.com

Procès-verbal du CA du 25 février 2026

Le mercredi 25 février 2026, à 17h30, les membres nouvellement élus du Conseil d'Administration de l'association Littér'Al se sont réunis au domicile de l'un d'entre eux, Michel Fuchs (11 rue de Bucarest, 67100 Strasbourg), d'un commun accord.

Il a été établie une liste d'émargement des membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

En l'absence de bureau au début de la séance, le CA a choisi pour secrétaire de séance Anaïs Cros.

Les huit membres du Conseil d'Administration (C.A.) élus lors de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2026 étaient présents. Le C.A. est donc valable pour délibérer et prendre des décisions par vote.

L'ordre du jour était le suivant et personne n'a souhaité y apporter de points.

1. Tour de table de présentation des différents membres
2. Election du bureau : président(e), vice-président(e), secrétaire, trésorier(e)
3. Définition d'un objectif pour ce mandat
4. Répartition des tâches de fond
5. Répartition des projets
6. Proposition de nouveaux projets
7. Points divers

1. Tour de table

Le C.A. ayant été largement renouvelé, chacun des membres présents a présenté son parcours et son histoire avec Littér'Al : François Hoff, Martine Lombard, Eddie Smigiel, Pierre Bouthier, Sylvie Troxler, Michel Fuchs, Jean-François Schwaiger et Anaïs Cros.

2. Election du bureau

En l'absence de candidature, les membres du bureau ont été désignés par négociation. Ont accepté les postes à pourvoir :

Trésorier : Eddie Smigiel

Secrétaire : Martine Lombard

Vice-présidente : Sylvie Troxler

Présidente : Anaïs Cros

Le nouveau bureau a été validé à l'unanimité.

3. Définition d'un objectif pour ce mandat

Le précédent C.A., emmené par Pierre Marchant, avait construit son mandat autour de trois mots : « écrire, promouvoir, informer ». Sous l'impulsion de la nouvelle présidente, le C.A. en propose un seul : pérenniser. Pérenniser les actions de ses prédécesseurs, mais aussi l'existence de Littér'Al en elle-même, en élargissant le panel de ses membres pour amener davantage de diversité et de bonnes volontés.

4. Répartition des tâches de fond

Newsletters, site Internet, réseaux sociaux : Pierre Bouthier et Anaïs Cros

Veille institutionnelle : Anaïs Cros

Cotisations, service de facturation : Eddie Smigiel

Relevé de la boîte aux lettres de Littér'Al : Eddie Smigiel

Organisation du prochain banquet : le C.A. fixe une date au mercredi 3 juin 2026. Le lieu reste à définir. Sylvie Troxler prend la charge de ce projet. Elle va contacter notamment la Maison des Associations pour voir s'il est possible de bénéficier d'une de leurs salles.

Côté invités, François Hoff va proposer à l'Espace Européen Gutenberg (Bettina Muller) d'intervenir afin de resserrer les liens avec cette association.

Autres invités potentiels évoqués : Guillaume Siebold (libraire alsatique à la librairie Kléber), les libraires de la Librairie à chats de Colmar, Agathe Freburger et Marie marchal : libraires de la Librairie Gutenberg.

Une autre proposition est d'organiser une sorte de speed-dating pendant le prochain banquet afin de favoriser la formation de nouveaux labo d'auteurs.

Organisation de soirées thématiques : Sylvie Troxler propose de prendre en charge l'organisation de la prochaine soirée.

Les thématiques évoquées sont : la fiscalité, les recherches historiques, les techniques de la poésie, la littérature dialectale.

Proposition est faite de réaliser un sondage auprès des membres afin de déterminer quelles thématiques pourraient les intéresser.

5. Répartition des projets

Les projets en question sont ceux évoqués par le précédent bureau lors de la dernière Assemblée Générale.

Triporteuses : concerne essentiellement le trésorier, Eddie Smigiel.

Grande lecture en gare de Strasbourg : aura lieu le 8 avril 2026 à 11h. Suite à la proposition de Pierre Marchant de continuer à superviser ce projet afin de faciliter la transition auprès de la SNCF, le C.A. désigne deux de ses membres pour l'assister : Jean-François Schwaiger et Anaïs Cros.

Un comité est également désigné pour la sélection des textes : Sylvie Troxler, Pierre Marchant, Jean-François Schwaiger et Anaïs Cros.

Partenariat avec les médiathèques de l'Eurométropole : François Hoff se porte volontaire pour discuter plus précisément de cette proposition avec son autrice, Sylvie de Mathuisieulx.

Partenariat avec l'Association Gutenberg : François Hoff va en discuter avec les responsables de cette association.

Bibliothèques idéales : un point doit être fait avec Pierre Marchant pour voir ce qui a déjà été discuté avec François Wolfermann. Michel Fuchs est prêt à prendre le relais sur ce sujet.

Kiosque de Littér'Al au Festival du livre de Colmar : Anaïs Cros va prendre contact avec les responsables du festival pour assurer le créneau de Littér'Al et gèrera également l'organisation de l'évènement.

Contact avec Interbibly : une discussion est nécessaire avec le précédent bureau pour déterminer ce que cela signifie exactement. Anaïs Cros prend le sujet.

6. Proposition de nouveaux projets

L'agenda du C.A. étant déjà très chargé pour tout le printemps à venir, discussion approfondie et mise en œuvre de ces nouveaux projets sont reportées à l'été, après la prochaine réunion du C.A.

- Ouverture d'un compte Instagram
- Réforme du mode d'adhésion et lancement d'une campagne de recrutement

7. Points divers

Evocation de la scène ouverte ayant lieu à la médiathèque Malraux tous les premiers mardis du mois à 17h.

Aucun membre présent ne souhaite ajouter de point supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de Conseil d'Administration, signé par la secrétaire de séance et présidente nouvellement élue, Anaïs Cros.

Fait à Strasbourg, le 26 février 2026

La présidente

